



## COMMENT DEVENIR MEMBRE DE TALENTS CONJOINTS ?

Prendre contact avec l'Association afin de compléter un bordereau d'adhésion et de régler votre cotisation.

## QUEL MONTANT DE MA COTISATION ?

ENTREPRISES	COTISATION
de 1 à 49 salariés	150€/an
de 50 à 199 salariés	300€/an
plus de 200 salariés	500€/an

## LES 5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER ...

- ▶ Un argument supplémentaire lors de vos recrutements ou mobilités internes
- ▶ Un facteur clé pour fidéliser vos salariés dans votre entreprise
- ▶ Un accompagnement des conjoint(e)s pour une meilleure qualité de vie au travail
- ▶ Une meilleure connaissance du tissu économique par les conjoint(e)s
- ▶ Un accès à un réseau d'entreprises

### CONTACT

Virginie HSINI  
Secrétaire Générale  
**MEDEF Puy-de-Dôme**  
14, rue Louis Rosier  
63000 CLERMONT-FERRAND  
Tél : 04 73 34 85 96  
Mail : [contact@medef63.fr](mailto:contact@medef63.fr)

[www.medef63.fr](http://www.medef63.fr)



## ACCOMPAGNER LA MOBILITÉ ET LE RECRUTEMENT DES CONJOINTS DE VOS SALARIÉS



# AGISSONS ENSEMBLE SUR L'ATTRACTIVITÉ DES TALENTS SUR NOTRE TERRITOIRE

## QUI SOMMES-NOUS ?

Initiative du MEDEF Puy-de-Dôme, Talents Conjointes est une association "loi 1901" qui vous propose une offre de service RH complète pour intégrer au mieux les conjoint(e)s de vos salariés.

L'association bénéficie d'un large réseau de professionnels au sein du territoire qui garantit la réussite de sa mission.

L'adhésion à l'Association est accessible à toutes tailles d'entreprises.

## POURQUOI CETTE ASSOCIATION ?

Dans le Puy-de-Dôme, un grand nombre d'entreprises éprouvent des difficultés à faire venir les talents. Attirer les bons candidats à l'embauche ou en mobilité interne, relève parfois du défi et l'un des principaux freins reste encore l'employabilité du conjoint.

Talents Conjointes vous aide face à ce défi pour vos entreprises.

## EN QUOI CONSISTE L'OFFRE TALENTS CONJOINTS ?

- ▶ Un diagnostic gratuit d'employabilité réalisé par un des cabinets RH de l'Association, qui définit soit :
  - une candidature adaptée aux besoins des entreprises ;
  - une candidature nécessitant une adaptation du CV ;
  - une candidature nécessitant une orientation.
- ▶ Un bilan de compétences et un accompagnement à la recherche d'emploi sur demande de l'entreprise et à ses frais.
- ▶ Une diffusion du profil auprès des différents réseaux de l'Association

Cet accompagnement permettra aux conjoint(e)s de mieux appréhender leur potentiel face au tissu économique auvergnat et de bénéficier des réseaux locaux.

